



Mensuel  
T.M. : 35 500

☎ : 01 40 29 83 30  
L.M. : 68 000

**chronic'art**

ETE 2011



# LA POLITIQUE DES ACTEURS

ACTEURS-RÉALISATEURS-LOL

QU'ILS S'APPELLENT MATHIEU AMALRIC, KAD MERAD OU BRUNO SOLO, PASSER DERRIÈRE LA CAMÉRA S'EST IMPOSÉ COMME UN RITE DE PASSAGE MASSIF POUR LES ACTEURS FRANÇAIS DEPUIS DIX ANS. UN RITE DONT LES MOTIFS PARFOIS CONTRADICTOIRES ONT PEU EN COMMUN AVEC CEUX DES AMÉRICAINS.

Par Guillaume Loison

Mai 2005 : alors que l'appellation « biopic français » n'était encore qu'un oxymore grotesque, *Chronic'art* avait pronostiqué son arrivée massive chez nous, allant même jusqu'à envisager le projet d'un film sur Omar Raddad. Prophétie exaucée : *Omar m'a tuer* sort en salles le 22 juin. A l'époque, on avait parié sur Costa Gavras derrière la caméra et Jamel Debbouze en Raddad. Mauvais flair : c'est un autre acteur, Roschdy Zem, qui a décroché le rôle. Pas celui d'Omar (tenu finalement par Sami Bouajila), mais bien celui de Gavras. Rien d'étonnant à cela : à côté de la propagation du biopic, la conversion des acteurs en réalisateurs confine à la pandémie culturelle. Il suffit de jeter un œil sur les seules sorties du mois de juin pour s'en convaincre. Mercredi 1er ? *Monsieur Papa*, premier film de Kad Merad. Le 8 : *Low Cost* de Maurice Barthélémy, ex Robin des bois,

et *American Translation* de Jean Marc Barr (astre des plus brillants de la constellation de la lobotomie heureuse, rappelons-le). Le 29 : *Les Tuche* d'Olivier Baroux (l'acolyte de Kad) avec l'ex Robin Jean-Paul Rouve, lequel, en 2008, concoctait le biopic *Sans arme ni haine ni violence*... Impossible d'avancer la thèse de la coïncidence : tentaculaire, le phénomène touche tous les âges, les sexes et les chapelles. De Mélanie Laurent à Gérard Lanvin, d'Alexandra Lamy à Jean Dujardin, en passant par Louis Garrel et Mathilde Seigner, ils y passeront tous sous peu, inversant en une seule décennie le ratio acteurs-vedettes/acteurs réalisateurs. Trois raisons, pas nécessairement contradictoires, expliquent cette révolution franco-française.

## Le plan B

En s'établissant à son compte, l'acteur dont le téléphone sonne peu repousse ainsi le spectre de l'inscription au Pôle Emploi métier du spectacle. Si le roi de cette logique boutique s'appelle Gérard Jugnot (son meilleur pourvoyeur de rôles depuis *Pinot simple flic* en 1984 : lui même), la vocation tardive et prochaine de son ami Clavier, est plus emblématique. Les années 2000 sont fertiles en recyclages de

baby-boomers bons pour la casse (Richard Berry, Michel Boujenah, Francis Huster) auxquels s'ajoute une génération d'acteurs morts prématurément mais résolu à se faire une autre place dans le système - Antoine de Caunes, Olivier Baroux, Chantal Lauby, Maurice Barthélémy ou Maïwenn. La vocation peut aussi naître en début de carrière, le film prenant la forme d'une démo géante destinée à vendre son potentiel d'acteur. Jusque-là peu répandu chez nous, ce syndrome *Danse avec les loups* a frappé deux fois en 2010 : Géraldine Nackache avec *Tout ce qui brille* et Lucien Jean-Baptiste avec *La Première étoile*. Cette nouvelle vague alimentaire a engendré une nouvelle race de faiseurs, techniquement plus aléatoire que la précédente, mais qui pioche tant bien que mal dans l'héritage des ancêtres. Pour preuve, la grammaire gavrasienne balbutiée laborieusement par Roschdy Zem dans *Omar*, la carcasse de *Jean de Florette* exhumée vingt cinq ans après par Daniel

«**A CÔTÉ DE LA PROPAGATION  
DU BIOPIC, LA CONVERSION  
DES ACTEURS EN  
RÉALISATEURS CONFINE  
À LA PANDÉMIE CULTURELLE**»

Auteuil dans *La Fille du puisatier*, ou encore l'ombre tutélaire de Patrice Leconte et Jean Marie Poiré qui plane sur les divers cinéastes du Splendid.

**Le pur caprice**

L'enjeu consiste moins à faire une carrière qu'à faire un film, *son film*, de même qu'un Giscard d'Estaing se met ponctuellement au roman. On peut situer ce nouveau réflexe grégaire mondain entre la pratique d'un sport de riches (*Monsieur Papa*, cadeau de Kad Merad fait à lui-même, gros téléfilm dont l'indigence absolue et la simple existence démontrent l'étendue de son pouvoir) et la ruade existentielle (*La Face cachée* de Bernard Campan, chronique grisâtre et amère d'une alcoolique ordinaire, manière de signaler définitivement que Les Inconnus, c'est fini). Des caprices d'acteur naissent le plus souvent des films narcissiques, à défaut d'être singuliers. Maïwenn dévoile l'intimité de sa famille (*Pardonnez-moi*) puis de son métier (*Le Bal des actrices*) ; *Ca commence par la fin* de Michael Cohen

évoque l'amour passion du bellâtre pour sa meuf (Emmanuelle Béart), de même que Sophie Marceau revit sa séparation d'avec Zulawski (*Parlez moi d'amour*) ou qu'Yvan Attal s'ouvre sur les turpitudes d'un mec de star comme lui-même (*Ma femme est une actrice*). Des œuvres personnelles mais moins nombrilistes co-existent pourtant, principalement des coups de chapeau, des envies ciblées que les circonstances amènent à pouvoir mettre en image. A classer entre sa biographie et l'album de famille dans la bibliothèque de Christophe Malavoy, *Zone libre* est son hommage à ses papy et mamy résistants pendant la guerre en Charente. D'autres adaptent leur livre de chevet (*Le Pressentiment* d'Emmanuel Bove par Jean Pierre Darroussin en 2007 qui l'avait lu «*il y a plus de vingt ans*»), leur pièce de théâtre préférée (*Tartuffe* de Gérard Depardieu, *L'Avare* de Louis de Funès). Francis Huster réalise tous ses rêves dans l'orgasmique *Un Homme et son chien* : adapter son film préféré (*Umberto D*), avec sa star préférée (Bebel) dont il célèbre par avance l'oraison funèbre et préside le fan-club.

**Accomplissement**

Il serait pourtant réducteur de renvoyer dos-à-dos acteurs pourris gâtés et acteurs prolétarisés. Non seulement la frontière qui les sépare reste poreuse (Maïwenn à la fois actrice tricarde et cinéaste typiquement capricieuse), mais il existe une troisième classe, synthèse réussie des deux précédentes : les acteurs qui voient dans la mise en scène l'aboutissement de leur carrière, et qui du même coup relèguent l'activité d'acteur à un gagne-pain presque méprisable. Plutôt que de se mettre en scène en fins connaisseurs d'eux-mêmes, façon Woody Allen ou Clint Eastwood, les Français renoncent à se filmer (Nicole Garcia, Isild Le Besco, plus progressivement Alain Chabat ou Michel Blanc), sauf pour instruire le procès de l'acteur qu'ils furent dans une logique d'exorcisme à peine voilée (*Grosse fatigue*, *Le Bal des actrices*), histoire de passer enfin aux choses sérieuses. Lesquelles ? Construire une œuvre complète, projet fou de tout casser, moins un réflexe de cinéaste qu'un projet de producteur si l'on s'en tient aux films, davantage portés par un programme global (le film choral, le

thriller «à l'américaine») que travaillés par un regard singulier. La différence entre les films d'Agnès Jaoui et ceux qu'elle s'est contentée d'écrire relevant à l'évidence du détail, on peut considérer son travail comme une vieille rengaine, une marque débitable en longs-métrages égaux par le rythme, la couleur et la durée : débarrasser les «vraies



gens» des a priori sociétaux, passer de la cuisine au bistrot, du bistrot à la cuisine. A l'opposé, Guillaume Canet joue les Kubrick de poubelle : vouloir achever chaque genre, jongler avec les archétypes sans que la moindre obsession personnelle relie la comédie précédente au polar suivant. Il s'agit là de ramener la mise en scène à une interprétation d'acteur, Canet jouant derrière la caméra un rôle de cinéaste différent pour chaque film (Sautet, Friedkin, les Coen). Il y a bien quelques contre exemples à cette orientation dominante. Des acteurs-auteurs classiques au sens américain qui, de Bourdon à Dupontel, en passant par Amalric, se sont convertis à la même période que tous les autres, mais dont l'influence demeure quasi nulle. On peut le regretter : sur les trois cités, tous, au moins, sont de vrais cinéastes, qu'ils soient bons ou mauvais.

**Monsieur Papa, de Kad Merad**

En salles le 01.06.11

**Low Cost, de Maurice Barthélémy**

En salles le 08.06.11

**American Translation, de Jean Marc Barr & Pascal Arnold**

En salles le 08.06.11

**Omar m'a tuer, de Roschdy Zem**

En salles le 22.06.11

**Les Tuches, d'Olivier Baroux**

En salles le 29.06.11

**Case départ, de Thomas Ngijol, Fabrice Eboué & Lionel Steketee**

En salles le 06.07.11



Mensuel  
T.M. : 400 000

☎ : 01 53 43 60 00  
L.M. : N.C.

GLAMOUR

JUILLET 2011



## Les vrais/ faux *du ciné*

Omar Raddad et Nicolas Sarkozy sont désormais des héros de fiction dans deux excellents films.

### **SAMI BOUAJILA EST OMAR RADDAD**

**Le contexte** En 1994, Omar Raddad, jardinier, est condamné à dix-huit ans de prison pour le meurtre de son employeur. Gracié en 1998, mais pas innocenté, Omar cherche toujours à obtenir sa réhabilitation.

**Le film** Roschdy Zem s'intéresse, dans son deuxième film, au hors-champ de l'affaire, c'est-à-dire Omar lui-même. Le portrait à cœur ouvert d'un immigré sans histoires désigné coupable. Tout repose sur la performance de Sami Bouajila, bouleversant.

**Le défi de l'acteur** « Ce n'était pas un exercice de mimétisme, mais une création inspirée du bouquin d'Omar, de ce qu'il a écrit, raconte Bouajila. De cette façon, j'étais proche de lui. » Du coup, nous aussi.

**Omar m'a tuer, de Roschdy Zem. Sortie le 22 juin.**

LE COURRIER DE L'ATLAS  
N° 49, JUIN 2011, 3,20 €

# LE COURRIER DE L'ATLAS

L'ACTUALITÉ DU MAGHREB EN EUROPE



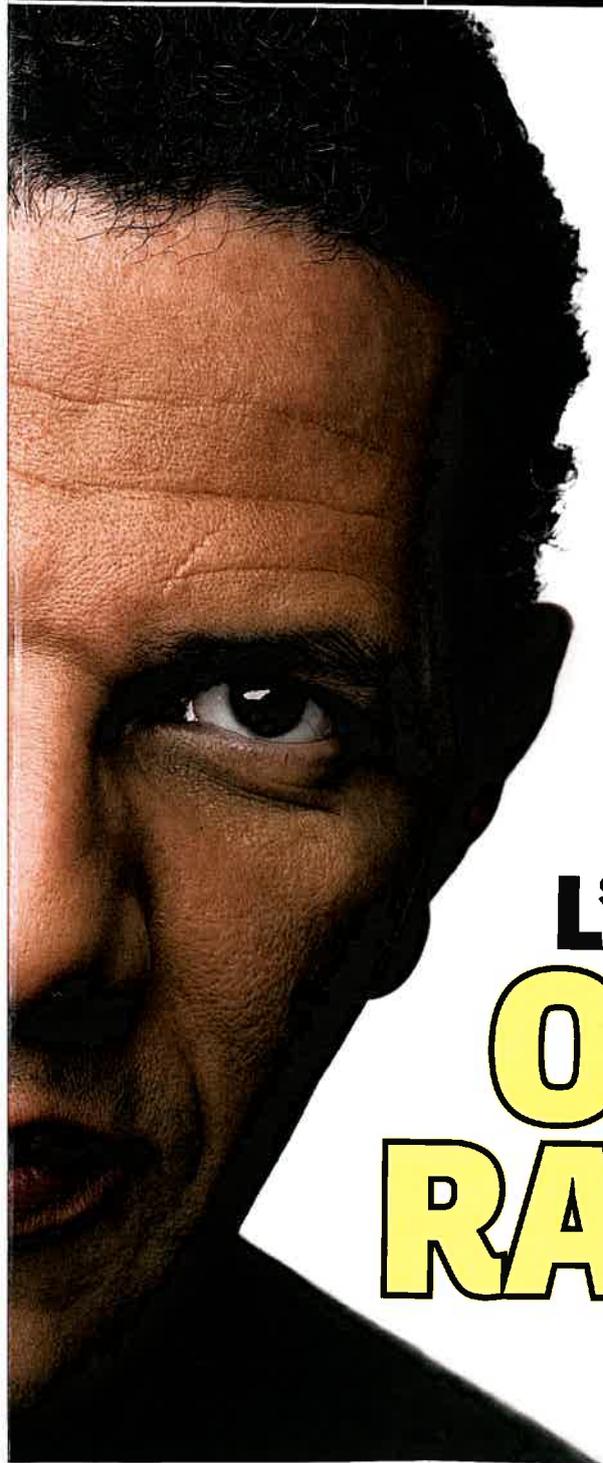
**LE PEN** Père et impair

L 15364 - 49 - F: 3,20 €



**TERRORISME**  
L'après-Ben Laden

**EDITIONS PARIS-ILE-DE-FRANCE**  
Les bonnes adresses de Hiam Abbas



INTERVIEW

de **Roschdy Zem**  
et **Sami Bouajila**  
à l'occasion de la  
sortie du film  
"Omar m'a tuer"

LA CONTRE-ENQUÊTE :

vingt ans après,  
les témoignages  
d'**Omar Raddad**,  
de son avocate  
et de son détective

## L'AFFAIRE **OMAR RADDAD**



# 20 ANS APRÈS

# OMAR RADDAD

# sur la voie de l'acquittement

**JUSTICE** Avec la sortie ce mois-ci du film "Omar m'a tuer" et la décision du parquet de Grasse d'ouvrir une information, l'affaire Raddad refait surface. Pour le célèbre jardinier marocain, l'espoir renaît d'être enfin innocenté.

Par Yann Barte

“ Comment se fait-il qu'on ne puisse pas réaliser pour l'affaire Raddad ce qu'on a fait pour le simple vol du scooter du fils de Sarkozy ? Pourquoi se refuse-t-on toujours à inscrire les ADN trouvés sur le lieu du crime dans le fichier FNAEG (1) ? C'est totalement incompréhensible ! ”

Rencontré début mai, le détective Roger-Marc Moreau pestait encore contre cette

aberration. Avec l'avocate de Raddad, M<sup>e</sup> Sylvie Noachovitch, il a aujourd'hui été entendu. Une semaine plus tard, on apprenait en effet que le parquet de Grasse, saisi de l'affaire, allait demander à un expert d'établir un profil génétique à partir des traces d'ADN retrouvées mélangées au sang de Ghislaine Marchal en 1991, pour une inscription au FNAEG. Roger-Marc Moreau suit depuis dix-sept ans l'affaire Raddad. C'est lui qui est –

avec l'écrivain et journaliste Jean-Marie Rouart –, derrière le personnage interprété par Denis Podalydès dans le film de Roschdy Zem. Il ne faudrait probablement pas plus de vingt-quatre heures pour connaître enfin l'auteur du crime du 24 juin 1991: le temps de l'inscription des deux ADN masculins retrouvés sur le lieu du crime en trois endroits différents (sur les deux portes et le chevron). Une opération qui pourrait être fort instructive selon le détective, qui pense que l'un des suspects est déjà fiché.

### Dati refusait de rouvrir le dossier

Au ministère de la Justice, sous Rachida Dati à qui a été faite la première demande, on semblait peu empressé de rouvrir le dossier.

## SOMMAIRE

**Justice** Omar Raddad peut-il être acquitté ?  
Page 30

**Témoignage** exclusif d'Omar Raddad sur le film, sur l'affaire  
Page 32

**Requête** Ce qui aurait dû relancer l'affaire en 2002  
Page 34

**Portrait** de Marc-Roger Moreau, le détective  
Page 36

**Interview** de Sylvie Noachovitch, l'avocate  
Page 37

**Film** Rencontre avec Roschdy Zem et Sami Bouajila  
Page 38



## RAPPEL

- **24 juin 1991** Ghislaine Marchal, 65 ans, est retrouvée assassinée dans sa villa à Mougins (Alpes-Maritimes). Sur la porte de la chaufferie, une inscription en lettres de sang: "Omar m'a tuer".
- **27 juin 1991** Omar Raddad, jardinier de la victime, est inculpé d'homicide volontaire et écroué à Grasse.
- **2 février 1994** Raddad est condamné à dix-huit ans par la cour d'assises de Nice.
- **4 septembre 1998** Raddad est libéré suite à la grâce accordée par Jacques Chirac.
- **1<sup>er</sup> mars 2001** La commission de révision reçoit les conclusions des experts révélant que l'ADN relevé sur la porte n'est pas celui d'Omar Raddad.
- **20 novembre 2002** La requête en révision déposée par M<sup>e</sup> Vergès est rejetée.
- **2008** Omar Raddad révoque M<sup>e</sup> Vergès et fait appel à l'avocate M<sup>e</sup> Sylvie Noachovitch
- **9 mai 2011** Le parquet de Grasse demande l'analyse des traces ADN en vue de l'inscription au Fichier national des empreintes génétiques (FNAEG).
- **22 juin 2011** Le film "Omar m'a tuer" de Roschdy Zem sort en salle.

## Curieusement, M<sup>e</sup> Vergès n'exige pas que les traces ADN retrouvées soient comparées au fichier national

On ne compte plus les conseillers sollicités sous les différents gardes des Sceaux: Rachida Dati, Michèle Alliot-Marie, Michel Mercier. "Nous avons fait une première demande en décembre 2008: Rachida Dati s'est assise dessus. Le dossier déposé a même été perdu à la Chancellerie, dénonce M. Moreau. Convaincus, de toute façon, que Dati ne ferait rien, nous avons patiemment attendu son départ. Les conseillers se sont alors succédés. L'un, emporté par l'affaire Woerth, une autre, partie en congé maternité..."

Un véritable jeu de cache-cache auquel nous n'avons pas non plus échappé, cherchant pendant des semaines le conseiller en charge du dossier, qui refuse de répondre aux journalistes. "A chaque changement de ministre, j'allais voir le conseiller", explique M<sup>e</sup> Sylvie Noachovitch, qui perçoit, dès 2010, "une avancée avec le conseiller de Michèle Alliot-Marie. L'ouverture d'une enquête avait été obtenue par le procureur de la République. J'avais demandé à ce qu'on procède à la com-

paraison d'ADN, au nom du risque de 'trouble à l'ordre public'. La demande avait été reçue favorablement, mais une enquête préliminaire a été jugée nécessaire (lire l'interview de M<sup>e</sup> Noachovitch, page 37, NDLR)."

L'avocate se réjouit de la tournure que prennent les événements avec cette dernière "information primordiale". "Il a été effectivement demandé par la Chancellerie au parquet général d'Aix-en-Provence de solliciter le parquet de Grasse pour exploiter les traces ADN et les inscrire au Fichier", confirme Bruno Badré, porte-parole du ministère de la Justice. "En 2002, la Cour de révision rejette la demande en révision et précise que l'exploitation de ces traces ADN, rappelle le porte-parole, même si elles peuvent constituer un élément nouveau, ne suffirait pas à établir la date à laquelle elles ont été apposées sur les portes. – Et alors? Il s'agissait d'ADN apposés le jour du crime, puisqu'ils étaient mélangés au sang... – Je ne suis pas membre de la commission de ré-

vision et je n'ai pas le dossier sous les yeux. – Ce n'est pas M<sup>me</sup> Bertrand qui a le dossier au ministère? – Elle n'a pas vocation à parler", coupe court le porte-parole. Après des années d'omerta, le ministère consent donc enfin, encore du bout des lèvres, à s'exprimer, persuadé aussi sans doute qu'avec le film et la pression médiatique, il ne pourra désormais plus faire le mort longtemps.

## Un mystérieux Pierrot le Fou

La demande de comparaison ADN aurait, bien sûr, dû être faite il y a dix ans. M<sup>e</sup> Vergès, très curieusement, en avait décidé autrement. "Vergès n'a cité aucun témoin et n'a plaidé que sur les éléments retenus par la commission de révision, se souvient le détective Moreau. Il avait gagné la bataille médiatique et ça semblait le satisfaire. Lorsqu'on découvre les ADN, exige-t-il une comparaison ADN? En parle-t-il à la Cour de révision? Demande-t-il l'inscription au FNAEG? Non, rien. Tous ceux qui ont suivi l'affaire de près sont restés interloqués." Pourtant, d'après le détective, les principaux suspects ➤

► pourraient bien déjà figurer dans le fichier national ADN (en tout cas, l'un d'entre eux). Récemment, M. Moreau aurait eu connaissance d'un décès, à Cannes, une pendaison découverte, disait-on, dans un squat à la mi-février. L'homme en question s'appelait Pierre Auribault, dit "Pierrot le fou", ex-amant de la femme de ménage de M<sup>me</sup> Marchal assassinée à Mougins.

Curieusement, cet homme n'avait jamais été entendu par la justice dans le cadre de l'affaire Marchal-Raddad. En revanche, le détective l'avait rencontré. Lors d'une audition avec le détective, Auribault avait reconnu être violent et même avoir commis un assassinat : *"J'ai aussi commis un meurtre à Paris. J'avais commencé par frapper le type dans un bar, j'ai continué dans la rue et, pour finir, je l'ai étranglé peinarde dans ma cuisine."* Ses propos figurent dans la requête en révision. Mais Auribault fait partie de ces multiples témoins importants que la justice s'est refusée à entendre.

Il n'existe tout simplement pas dans le dossier. Contactée, la commissaire divi-

## Cet homme clé, qui se vantait d'avoir déjà tué, est mort en janvier 2010

sionnaire de Cannes, Véronique Morandi, se souvient vaguement d'un "Pierrot le fou", mais ne trouve rien dans ses fichiers, sous tous les vocables de "suicide", "mort naturelle", "mort accidentelle" ou "mort suspecte". *"Il a pu ne pas être mis tout de suite dans le fichier ou peut-être s'agit-il d'un décès sur lequel nous ne sommes pas intervenus..."* C'est finalement en prospectant pompes funèbres et cimetières que nous retrouvons les traces de Pierrot le fou. Il serait décédé à Mougins le 15 janvier 2010 et aurait été incinéré le 27 janvier, nous confirme une employée d'un des trois cimetières cannois. Une gendarmerie du Var enquêterait également sur un gitan que la femme de ménage fréquentait avec son amant Auribault. Une nouvelle piste ? Probable. Pour le détective, il pourrait bien y avoir *"un troisième lascar"*. Seule, bien sûr, la réouverture du dossier Raddad, aujourd'hui en bonne voie, permettrait d'y voir plus clair. Mais on l'a vu depuis vingt ans, tous n'ont visiblement pas le même intérêt à rendre publique la vérité sur l'affaire. ■

(1) Fichier national automatisé des empreintes génétiques, créé en 1998.



## OMAR RADDAD

**TÉMOIGNAGE** En novembre 2008, nous rencontrons Omar Raddad à Toulon. Il nous avait conté son histoire, ses espoirs aussi de voir enfin son calvaire se terminer. Gracié et non-innocenté, il disait se sentir toujours en prison. Il se confie de nouveau à nous.

## “Pour moi, c’est plus qu’un film : tout est vrai”

**Sur l'affaire relancée.** *"Depuis quelques semaines, je sais qu'une enquête est ouverte. Je suis les événements par la presse, par mes avocats. On a découvert les empreintes génétiques en 2002 et nous sommes en 2011. Ça fait des années qu'on demande la comparaison ADN. Je ne comprends pas pourquoi on a attendu si longtemps. M<sup>e</sup> Vergès n'a pas fait la demande. C'est une des raisons pour lesquelles il n'est plus aujourd'hui mon avocat. Je n'étais pas d'accord avec lui sur ce point. La justice n'a pas continué l'enquête. J'espère vraiment que, cette fois, ça va donner des résultats."*

**Sur le film.** *"Roschdy Zem a eu du courage de faire ce film. Le film dénonce, mais ne propose pas de pistes, pour éviter des procès. Roschdy Zem a reçu beaucoup de courriers, de pressions de la partie civile. Je connais le scénario, je sais que des éléments ont dû être enlevés. C'est pour cette raison par exemple que le fils de M<sup>me</sup> Marchal n'apparaît pas dans le film. Je crois qu'il a été retiré près d'un quart d'heure du film. J'ai été invité trois fois sur le tournage, toujours dans les lieux réels : cour d'assises, maison d'arrêt... Je vous dis la vérité, j'ai eu du mal à supporter, d'autant que Sami (Bouajila, NDLR) me ressemble beaucoup. Pour moi, c'est plus qu'un film : tout est vrai. C'est comme une reconstitution."*



# Une requête en révision toujours d'actualité

**DOCUMENT** La requête en révision, rejetée en 2002, énumérait les invraisemblances du dossier. Y figuraient également les auditions de témoins importants réalisées par le détective Moreau. Jamais, pourtant, ces témoins essentiels ne seront entendus par la justice.

Retour sur ce texte. Par Yann Barte

C'est un procès totalement ahurissant et à charge qui a été mené contre Raddad. A la lecture des éléments énumérés, on ne peut qu'être atterré par le rejet de la première demande en révision déposée par M<sup>e</sup> Vergès. C'est que l'affaire a bien plus les accents du complot que de la tragique erreur judiciaire. Notons d'abord :

- Des omissions impensables dans une telle affaire, comme celle des empreintes (sur les inscriptions, le chevron ou les doigts de M<sup>me</sup> Marchal), ou celle de la prise de température de la victime.
- Une surprenante autorisation d'incinération du corps de M<sup>me</sup> Marchal par le juge, avant même le rendu d'autopsie, empêchant ainsi toute contre-expertise possible (et alors même que l'intéressée avait acheté un caveau à Mougins).

## Des disparitions de preuves, une "erreur de frappe"...

- Des disparitions mystérieuses (comme celle des pellicules photographiques de la victime, détruites par les gendarmes).
- Des témoins de première importance occultés (principalement le fils de M<sup>me</sup> Marchal et l'employée de maison et son entourage).
- Trois médecins invoquant tous une "erreur de frappe" sur le jour du décès, répondant ainsi à la pression du juge Renard, par ailleurs mis en examen dans une autre affaire quelques années plus tard pour "faux et usage de faux" et "violation du secret professionnel". La question de la date est en effet essentielle. Celle du 24 juin, retenue par les trois médecins avant qu'ils ne se rétractent, disculpait en effet Raddad qui avait ce jour-

là un alibi : il était à Toulon. Une contre-expertise jointe à la requête montre aussi que la date finalement choisie du 23 juin est improbable, au regard même des conclusions des trois médecins. Le rapport d'autopsie fait état par exemple d'"yeux clairs" de la victime. Un phénomène impossible à constater chez une personne décédée depuis plus de huit heures, les yeux devenant opaques (ce qu'on appelle le "voile glaireux", dit de Winslow). Ainsi, même si la victime a été agressée le 23 juin, elle pourrait n'être décédée que le 24.

## Des versions toutes contradictoires

La requête en révision comporte des éléments essentiels. La presse, malheureusement, a préféré, à l'époque, rendre compte de l'arrêt. Cette requête déroule les propos sans cesse contradictoires de l'employée de Ghislaine Marchal, Liliane Receveau, qui a joué un rôle central dans l'inculpation de Raddad. Non seulement la femme se contredit chaque fois qu'elle est interrogée, mais elle est contredite par tous ses proches (fille, conjoint, amant...). Lors du procès, elle ne sera entendue qu'à charge contre Raddad.

**Sur le congé.** Pour l'accusation, M<sup>me</sup> Marchal avait donné, le samedi 22 juin 1991, congé à son employée Liliane Receveau. Le dossier ne contient aucune raison convaincante à ce congé. Nous disposons d'au moins quatre versions différentes de cet élément. Le conjoint de M<sup>me</sup> Receveau, Pablo Cortes Mateo, dit même n'avoir jamais entendu parler de congé et affirme que Liliane Receveau s'est rendue à La Chamade,

Omar Raddad  
le 4 septembre 1998  
au moment  
de sa libération.  
Il est suivi  
de M<sup>e</sup> Jacques  
Vergès, qui était  
alors son avocat.



villa de M<sup>me</sup> Marchal, samedi, dimanche et lundi après s'être levée à 7 h 30, comme habituellement lorsqu'elle partait travailler. L'homme la soupçonne même de complicité de meurtre. Il se sépare d'elle la même année pour cette raison. Il pense, dira-t-il, qu'elle a voulu faire endosser le meurtre à Raddad qu'elle détestait : "Elle a toujours été très raciste envers les personnes maghrébines."

**Sur la promenade du 23 juin.** Là encore, on se perd dans d'innombrables versions. Liliane Receveau donne trois versions différentes de la journée au cours de laquelle elle aurait vu sa fille. Des déclarations différentes sur le nombre de personnes présentes, le nombre de voitures... Une version avec et sans Pierre Auribault, qui n'était pas encore son amant, selon la femme de ménage, ce que dément d'ailleurs l'intéressé. Elle donne même des détails, comme "je me suis fait disputer par la concierge", pour s'être garée sur un parking privatif, ce que démentira ladite concierge qui affirme ne jamais travailler le samedi ni le dimanche.

**Sur une visite à La Chamade.** Pour Liliane Receveau, "M. Pierre Auribault n'est jamais venu à La Chamade. Il ignorait même où je travaillais." Auribault dit le contraire : "Je recon-



## Un rebondissement de plus dans l'affaire. Contre toute attente, en 2002, la Cour de révision, la plus haute juridiction criminelle, décide que le jardinier marocain ne sera pas rejugé. Les éléments apportés, selon elle, ne sont pas de nature à susciter le doute

nais m'être déjà rendu à la Chamade (...) pour déménager des meubles."

**Des silences** M<sup>me</sup> Receveau, par exemple, ne dit rien sur l'existence ni la disparition d'un stylet correspondant à l'arme blanche qui a servi à tuer M<sup>me</sup> Marchal.

### Une dizaine de personnes aurait dû témoigner

Citons en quelques-unes.

**Salah El Ouaer**, resté introuvable selon les gendarmes, qui avaient juste omis de dire qu'ils avaient donné un mois à cet ouvrier tunisien pour quitter la France. L'homme en situation irrégulière avait témoigné auprès des gendarmes de ce qu'il avait vu le 24 juin 1991: un homme de type européen sonner à la porte de la villa, une femme, un 4x4. Son nom avait été mal orthographié, comme avait été mal notée sa date de naissance. Il ne sera jamais entendu par la jus-

stice. Retrouvé par le détective, M. El Ouaer pense reconnaître, sur une photo de Liliane Receveau, "la femme qui se trouvait dans la propriété La Chamade le lundi 24 juin 1991". "Je pense être en mesure de l'identifier formellement si nous sommes confrontés", dit-il. Mais la confrontation n'aura jamais lieu.

**Mimoun Barkani**, oncle de Raddad, avait été durant dix ans majordome de Ghislaine Marchal. "Elle m'a alors confié qu'elle craignait pour sa vie. Elle m'a précisé que son fils, M. Christian Veilleux, insistait fortement pour lui emprunter de l'argent (...), il se montrait de plus en plus menaçant et elle m'a affirmé qu'elle le soupçonnait de vouloir la tuer", explique-t-il. Il dit aussi être intervenu un jour à Neuilly-sur-Seine, alors que Christian Veilleux tentait d'étrangler sa mère. Barkani ne sera jamais entendu. Les propos de Barkani seront rapportés également par son employeur **Robert Catherine**, aujourd'hui décédé. Avant même l'affaire Raddad, "il nous a alors expliqué, dit M. Catherine, que son ex-employeuse, M<sup>me</sup> Ghislaine

Marchal, lui avait affirmé: 'Si un jour je suis assassinée, ce sera par mon fils.'" Elle aurait même demandé à son ancien majordome et confident de dénoncer son fils quand il apprendrait sa mort, apprend-on encore dans la requête en révision.

**Céline Moret**, ex-femme du fils de Liliane Receveau, déclare que M<sup>me</sup> Marchal avait l'intention de renvoyer son ex-belle-mère, "car elle l'accusait de voler". Elle décrit aussi le changement de train de vie de M<sup>me</sup> Receveau juste après le meurtre: "des interventions de chirurgie esthétique", un prêt de "10 000 francs à son fils Sylvio", "une automobile de marque Autobianchi à sa fille", alors qu'elle était avant, selon ses propres termes, "toujours fauchée". Ce que confirmera aussi **Hamid Torche**, qui parle de "bijoux" et de "soins esthétiques coûteux"... Ce cafetier connaissait bien Pierre Auriabault et Liliane Receveau. Elle disait "Mon Pierrot est capable de tuer à nouveau", se souvient-il encore. ■

**PORTRAIT** Sez nec, Iacono, Labarre, Raddad... Spécialiste français de la contre-enquête pénale, Roger-Marc Moreau est connu pour avoir enquêté sur nombre d'affaires ayant défrayé la chronique judiciaire. Par Yann Barte



Marc-Roger Moreau, détective et coauteur avec Christophe Deloire de "Omar Raddad, contre-enquête pour la révision d'un procès manipulé" (Ed. Raymond Castells, 1998)

## ROGER-MARC MOREAU

# Un "privé" très public

“ Non, je n'ai pas l'imperméable, les lunettes de soleil et la bouteille de whisky dans la poche. ” Roger-Marc Moreau connaît les clichés véhiculés par le roman noir de celui qu'on appelle le "détective". Aussi se présente-t-il plus volontiers sous l'appellation légale: "agent de recherche privé". Il a pourtant bien le look du héros de polar. Il a même inspiré la série *Action justice*, avant d'être un personnage du film de Roschdy Zem, *Omar m'a tué*. Moreau a le regard droit, la voix claire et le sourcil aussi expressif que celui de Colombo, mais sa culture policière à lui, c'est Edgar Poe et Conan Doyle.

Dans une brasserie de la gare de Lyon, il étale coupures de journaux et documents divers, répondant de temps à autre à son portable à la sonnerie inattendue: une suite pour violoncelle seul de Bach. La profession lui doit beaucoup, à commencer par sa moralisa-

## “Seulement huit erreurs officiellement reconnues depuis l'affaire Dreyfus? C'est une rigolade!”

tion. Terminée en effet l'époque où il suffisait d'un casier judiciaire vierge pour devenir "privé"! Le métier est bien mieux encadré à présent: "Il faut remplir des conditions de moralité – et ne pas être inscrit au STIC (1) – mais aussi des compétences, l'obligation d'obtenir un titre."

Le détective Moreau est ainsi chargé de cours à la faculté de droit de Nîmes, ainsi qu'à l'Institut de formation des agents de recherches (Ifar). Ils sont près de 1500 à exercer aujourd'hui la profession en France. Mais bien peu optent encore pour la spécialisation

de la contre-enquête pénale. Moreau est longtemps resté seul dans sa catégorie.

L'image souvent véhiculée du détective ancien flic reste une réalité. Mais ce n'est pas son profil. C'est même contre ces collègues "qui se croient encore flics" que M. Moreau peste le plus: "Difficile de se séparer de ses anciennes habitudes lorsqu'on a longtemps enquêté avec une carte tricolore, une arme, des menottes et les prérogatives de la force publique!"

## “Raddad, c'est presque l'arbre qui cache la forêt”

Sans compter que ces détectives – qui optent de préférence pour les affaires civiles, industrielles ou financières – tentent de s'attribuer certains marchés: l'enquête d'assurances, le marché de l'anticontrafaçon. "Je ne voulais pas faire partie de l'institution et je préfé-

rais apporter ma pierre à la défense, plutôt qu'à l'accusation." Aussi, Moreau se spécialise avec succès dans la traque de l'erreur judiciaire. En plus de trente ans de carrière, il a

touché de près "la souffrance occasionnée par ce système judiciaire défaillant". "Raddad, c'est presque l'arbre qui cache la forêt!" dit le détective. Qui parle de l'affaire Abdelkader Azzimani et Abderrahim El Jabr? Des gars qui ont pris à eux deux vingt-quatre années de prison pour rien!"

Pour lui, les erreurs judiciaires sont légion en France: "Huit seulement officiellement reconnues depuis l'affaire Dreyfus? C'est une rigolade! Et je ne parle même pas des affaires jugées en correctionnelle" Moreau n'est pas tendre avec la justice française: "Nous sommes l'un

des rares pays à avoir conservé un système de type inquisitorial, basé sur la religion de l'aveu plus que sur la preuve technique, indiciale." C'est ainsi que le détective a connu nombre de personnes finalement acquittées alors même qu'elles avaient "avoué".

## “Des pressions psychologiques pour pousser à l'aveu”

Le détective me décrit comment se déroulait autrefois la "question", avec ces "lambeaux de peau arrachés pour y verser du plomb fondu". Une époque révolue certes, "mais nous avons conservé des zones de non-droit, comme la garde à vue, dont l'objectif est bien d'exercer des pressions psychologiques pour pousser à l'aveu".

Moreau milite à travers différentes structures depuis des années pour une réforme pénale. Il a ainsi créé l'association Agir en 2004. Action Justice, créée en 1999, a pour but d'agir directement en proposant les services de contre-enquêtes. Avec son ancien ami Roland Agret, ils parviennent ainsi à innocenter nombre de condamnés. Aujourd'hui, Agret, personnage haut en couleur condamné en 1970 à quinze ans de réclusion avant d'être gracié, puis acquitté, est devenu son ennemi juré, sa "croix", comme il dit. Entre eux, la brouille est définitive. Chacun de leur côté, ils continuent leur quête de justice.

Ami des journalistes, Moreau sait aussi qu'il a besoin d'eux: "L'erreur judiciaire n'empêchera jamais un magistrat de dormir. Il préfère laisser en l'état plutôt que de porter un discrédit sur le système. La seule chose qui le dérange, c'est que ça se sache." ■

(1) Système de traitement des infractions constatées.

(2) Azzimani a été libéré en 2009 et El Jabri fin avril 2011.



## MAÎTRE SYLVIE NOACHOVITCH

**INTERVIEW** En 2008, Omar Raddad choisit maître Sylvie Noachovitch pour déposer une nouvelle requête en révision (la première ayant été rejetée en 2002). Harcelant la chancellerie, l'avocate parvient enfin, en 2010, à faire rouvrir le dossier Raddad en invoquant le "trouble à l'ordre public". Une victoire et un pas de plus vers la révision. **Propos recueillis par Yann Barte**

# “Quel coupable aurait pris ce risque de pousser à des comparaisons ADN?”

**P**ourquoi a-t-on satisfait aujourd'hui cette demande – refusée jusque-là – d'inscription des deux ADN retrouvés au Fichier des empreintes génétiques ?

J'ai dû chercher en effet un biais juridique et je l'ai trouvé. Durant des mois, on m'a opposé que l'affaire était clôturée, qu'on ne pouvait plus rien faire. Autour de moi, juristes et magistrats partageaient ce même défaitisme. Rachida Dati elle-même avait refusé ma demande. Il fallait nécessairement un élément nouveau pour saisir la Commission de révision. Ou alors trouver autre chose... Le refus général de comparer les ADN signifiait que des criminels potentiels étaient dans la nature.

Qu'est-ce que c'est que ces ADN qui se baladent et qui n'intéressent personne ? Il y avait bien trouble à l'ordre public, et il m'était, de ce fait, possible de saisir le ministère ou le procureur de la République sur ce motif. C'est ce que j'ai fait. J'avais de plus une légitimité, car un intérêt particulier en tant qu'avocate d'Omar Raddad.

Ma demande devenait juridiquement recevable. C'est sous Alliot-Marie, avec son conseiller M. Guillou, qu'on m'a alors accordé cette demande d'ouverture d'enquête, au mois d'octobre dernier. Et lorsque la conseillère technique du nouveau garde des Sceaux, Michel Mercier, m'a annoncé début mai que l'inscription ADN allait être faite, j'avoue que j'étais heureuse. C'est l'aboutissement d'un long travail.

**Il est donc probable que l'affaire reparte en cour d'assises. Qu'allez-vous ajouter aux éléments déjà présents dans la première requête en révision ?**

Nous avons aujourd'hui déjà un beau dossier, très complet concernant l'innocence d'Omar Raddad. Si nous arrivons à découvrir à qui appartiennent ces ADN trouvés sur le lieu du crime, qu'ils soient ou non inscrits au fichier, nous avancerons encore. Bien sûr, le grand suspens est de savoir si ces ADN figurent déjà dans le FNAEG. Le procureur de Grasse dirigera une nouvelle enquête, cette fois à charge et à décharge. M. Moreau fera un rapport détaillé et on verra si sa piste était bonne. Tout sera repris : éléments anciens et nouveaux. Je plaiderai évidemment l'acquittement en cour d'assises.

**Les choses iront-elles plus vite enfin ? Avez-vous une idée des délais ?**

Dans moins d'un mois, nous aurons les résultats de la comparaison au FNAEG. Le plus long, c'est de séparer les ADN. L'ins-

cription au FNAEG, c'est vingt-quatre heures. S'il s'avère que les personnes figurent dans le fichier, le procureur de Grasse continuera l'enquête et s'orientera vers d'autres personnes qu'Omar Raddad. Cela peut aller très vite.

**Demanderez-vous également réparation pour Omar Raddad ?**

Bien entendu. Dommages et intérêts, préjudice moral... bien que je n'en aie pas encore parlé avec lui. Il a fait sept ans de prison pour rien. Sa vie est gâchée, jusqu'à aujourd'hui. Il est handicapé à 80 %, dépressif. Il est incapable de travailler, sans cesse obsédé par l'affaire. Gracié n'a jamais signifié pour lui innocenté. Il ne pense qu'à cette affaire. Il ne vit que pour la révision de son procès, c'est dire s'il est innocent. Quel coupable aurait pris ce risque de pousser à des comparaisons ADN ? Ce serait de la folie ! ■



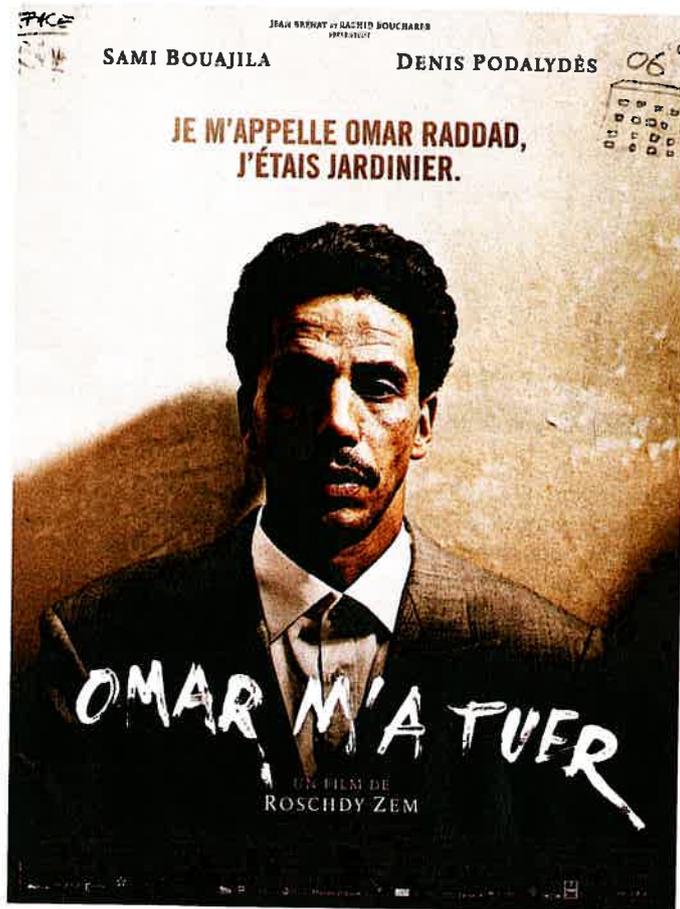
The image features two close-up portraits of men. On the left, Roschdy Zem is shown from the nose up, looking slightly to the right. On the right, Sami Bouajila is shown from the nose up, looking directly at the camera. The background is plain white.

**Roschdy**  
l'a réalisé,  
**Sami**  
l'a incarné

# OMAR M'A TUER

**INTERVIEW CROISÉE** A quelques semaines de la sortie du film "Omar m'a tuer", Roschdy Zem, réalisateur du film, et Sami Bouajila, qui incarne Omar Raddad, répondent à nos questions.

Propos recueillis par Yann Barte et Yasmine Mouatarif. Photos : Jean-Marc Lubrano pour *Le Courrier de l'Atlas*



**Quels souvenirs aviez-vous gardé de l'affaire Raddad ?**

**Roschdy Zem :** Je me suis tellement impliqué dans le projet que j'ai du mal, aujourd'hui, à me souvenir de la manière dont j'ai reçu cette affaire à l'époque. Je crois que je l'ai suivie comme un spectateur lambda, comme un feuilleton judiciaire...

**Sami Bouajila :** Moi aussi, je l'ai suivie un peu comme tout le monde, comme un fait divers, une injustice...

**Roschdy Zem :** ... C'est après le procès que l'affaire a eu en moi plus de résonance. L'intervention de Vergès, du roi du Maroc, de Jacques Chirac, la cassation... ont fait plus écho chez moi que l'affaire elle-même, celle d'un

pressions avant même d'avoir écrit une ligne. J'avais reçu un courrier de la part de l'héritier de M<sup>me</sup> Marchal me mettant en garde contre toute démarche pour faire ce film. Il m'a menacé de procédure, alors même qu'il n'avait aucune idée de ce que j'allais faire. J'allais peut-être faire un film à charge contre Raddad, qu'en savait-il ?

L'idée qu'on cherche à me menacer, légalement j'entends, est pour moi une motivation supplémentaire pour avancer. On se dit aussi qu'on a peut être mis le doigt sur quelque chose d'intéressant. Je n'ai rien mis qui n'ait été avéré. Il y avait cinquante pistes, Temple solaire, sosie, amant... Or, lorsqu'on s'en tient aux faits établis, nous avons déjà un dossier très complet. Les faits étaient suffisamment forts pour ne pas s'attarder sur des supputations.

## “J'ai reçu des pressions avant même d'avoir écrit une ligne. L'héritier de M<sup>me</sup> Marchal m'a menacé de procédure”

jardinier marocain accusé de meurtre d'une riche héritière.

Nous sommes dans le fait divers, avec un côté malgré tout assez tragico-extraordinaire. Mais pour être sincère, j'ai une telle confiance en la justice française que, pour moi, quand Omar Raddad a été jugé et condamné, je me suis dit qu'il était forcément coupable.

Puis, il y a quatre ans, je me suis plongé dans les détails de l'affaire, le dossier, les articles de presse... Je n'avais pas d'empathie particulière pour Omar Raddad. L'affaire m'avait interpellé par son aspect médiatico-judiciaire, mais en me lançant dans ce projet, c'était l'homme qui m'intéressait avant tout, quel qu'il soit d'ailleurs, même coupable. Comment cet immi-

gré illettré devenu icône médiatique malgré lui avait-il vécu ces événements ? C'est ce qui m'intéressait. J'ai ensuite découvert les incohérences du dossier, ses zones d'ombre, souvent restées inconnues du grand public... C'est pour cela que le film était avant tout un film sur l'homme.

Quand je me suis plongé dans le dossier, l'affaire judiciaire a pris à son tour beaucoup de place dans le film, parce que je me suis rendu compte qu'on ne pouvait pas passer à côté de ça.

**Le film semble assez fidèle à la réalité, jusque dans les détails. Cependant, certains personnages sont absents du film. Vous ne proposez pas non plus de pistes, est-ce un choix délibéré ?**

**Roschdy Zem :** Je ne suis ni détective, ni justicier, ni avocat. Il me semble que mon rôle n'était pas de proposer des pistes. Du reste, je n'en avais pas envie. Je m'en suis donc tenu strictement aux éléments avérés, sans porter d'accusation sans preuve, sans faire à un autre ce que la justice a fait à Omar Raddad.

Mais il faut savoir que la démarche de ce projet n'est pas simple non plus. Même s'il s'agit d'une fiction, nous étions confrontés à un problème juridique. Nous ne pouvions pas parler impunément du fils de M<sup>me</sup> Marchal ou d'une autre personne de son entourage. Il faut des sources, des preuves.

**Avez-vous reçu des pressions ?**

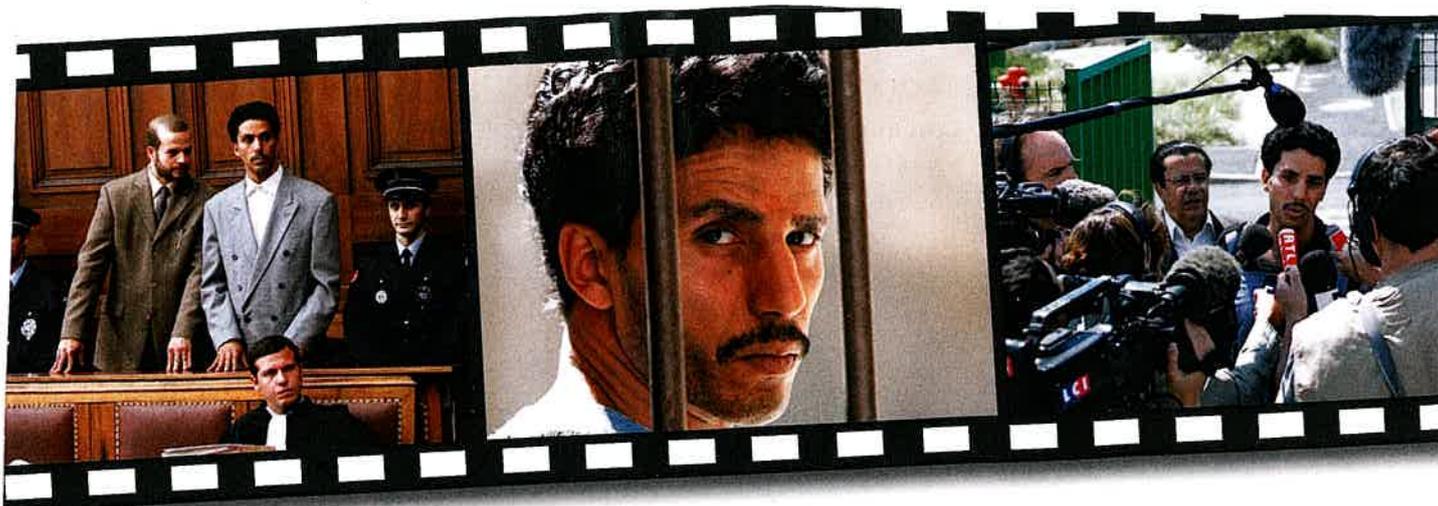
**Roschdy Zem :** J'ai reçu des

**Adapter une histoire vraie, de surcroît d'un dossier en cours, crée-t-il des contraintes ?**

**Roschdy Zem :** La seule chose que je me suis fixée était de n'accuser personne sans preuve. Ma conviction intime est bien sûr qu'il est innocent. Même son comportement aujourd'hui le montre. Quel coupable aurait voulu qu'on analyse son ADN ? Il avait lui-même payé son billet pour faire son analyse !

**Comment avez-vous travaillé ? Quelles étaient vos sources ? Les deux livres dont vous avez acheté les droits ?**

**Roschdy Zem :** Oui celui d'Omar Raddad, *Pourquoi moi ?* et, parce qu'il fallait aussi emmener le spectateur dans cette histoire, le livre de Jean-Marie Rouart, *La Construction d'un coupable*, qui nous a ➤



► permis de créer ce personnage interprété par Podalydès. C'est lui qui nous prend par la main et nous emmène dans l'enquête. Ce personnage fait un condensé de toutes les enquêtes, celles du détective Moreau, de Rouart et de journalistes aussi, dont les propos sont repris par l'assistante

dans le film. Si on cite un personnage comme la femme de ménage, nous sommes obligés de citer la source, *Paris Match*, par exemple.

**Avez-vous rencontré les témoins et acteurs de l'affaire ?**

**Roschdy Zem :** J'ai rencontré tous les protagonistes : Moreau,

Vergès... y compris ceux de la partie civile, comme M<sup>e</sup> Leclerc, M<sup>e</sup> Kiejman... Des gens du barreau aussi. J'ai beaucoup d'amis avocats. L'idée était entendue pour eux qu'Omar Raddad était coupable. En m'entretenant avec eux, je me suis rendu compte que peu connaissaient le dossier.

**Avez-vous aussi rencontré l'avocate M<sup>e</sup> Noachovitch ? Sinon allez-vous le faire ?**

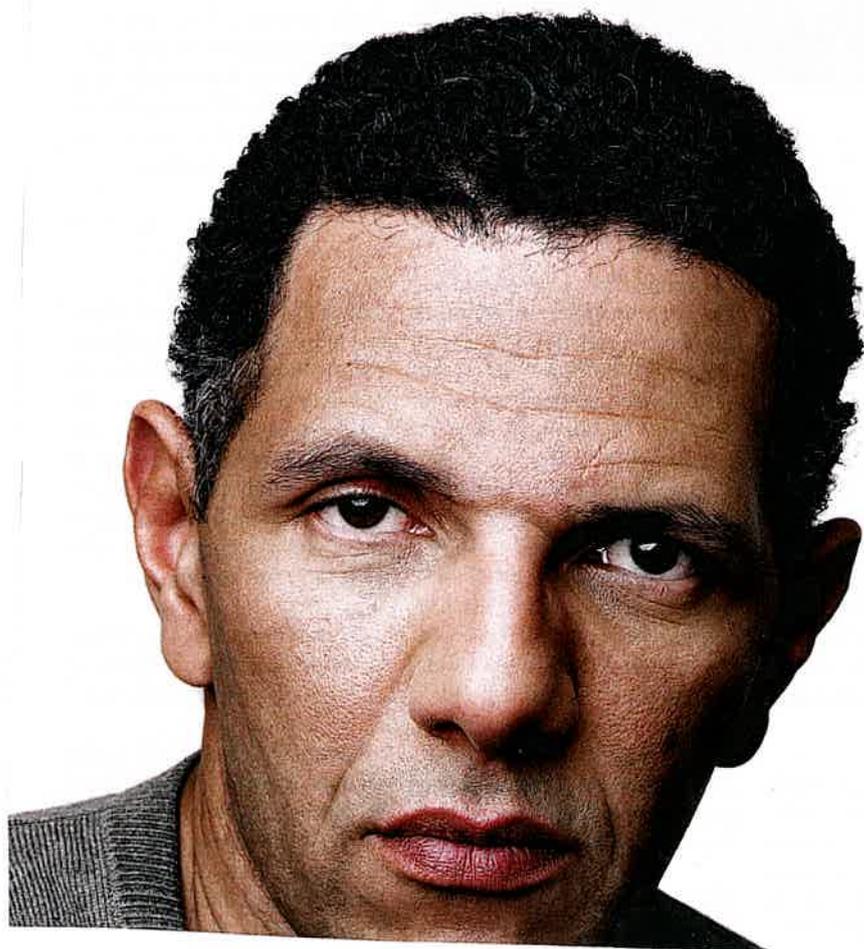
**Roschdy Zem :** Il y a beaucoup de gens autour de cette affaire. Je ne peux pas gérer tout ce monde-là. Il y a une partie juridique et puis il y a cette partie culturelle sur laquelle nous intervenons.

**Lorsque vous vous êtes plongés dans le sujet il y a quatre ans, avez-vous hésité sur le choix de l'acteur qui allait interpréter Omar Raddad ?**

**Roschdy Zem :** Non, pas du tout. C'était évident, en tout cas pour moi. Il fallait juste que Sami accepte.

**Sami Bouajila :** Nous en avons parlé alors que nous tournions encore *Indigènes*. Pour moi, c'était tout aussi évident. Indépendamment du propos ou du reste, il y avait une cohérence "d'esprit de troupe" : je connaissais l'initiateur du projet, l'histoire de sa création. Il y avait un vrai désir chez moi d'être dirigé par Roschdy.

**Omar Raddad nous a dit son émotion lors du tournage et l'inquiétude qu'il avait de voir Sami**



**"Aujourd'hui, avec le recul, je crois que la machine s'est emballée. Il y avait un cadavre, une inscription, l'affaire était classée pour les gendarmes"**



**Bouajila maigrir pour le film... Comment avez-vous réussi cette ressemblance ?**

**Sami Bouajila :** C'était une des gageures qu'on s'était données avec Roshdy : si on fait un film sur Omar Raddad, qu'on se donne les moyens de le faire au mieux. Et on l'a préparé soigneusement en se plongeant dans les documents d'archives notamment.

Mais pour ma part, je n'ai rencontré Omar que deux fois. La première fois, lors du lancement du projet, puis lorsqu'il est passé sur le plateau de tournage. Je suis toujours resté assez distant, volontairement. Je ne l'ai interrogé qu'une fois pour savoir quelle avait été sa réaction après sa condamnation aux assises. Je voulais rester le plus vierge possible, ne pas être trop impliqué et tenter de retrouver ce sentiment d'être dépassé par un système qui écrase.

Ma partition restait le scénario et la clé du rôle était sa simplicité. Mon rôle devait reconstituer cette incapacité qu'avait Omar de s'exprimer et les frustrations que cela pouvait susciter chez lui, ainsi que sa simplicité, son phrasé, son caractère aussi, propre à son histoire, son parcours...

**Roschdy Zem :** Nous avons tourné la scène de la perquisition dans l'appartement, le sien, celui qu'il habitait à l'époque, dans lequel il n'était pas retourné depuis son arrestation. Nous avons tous les documents archivés, via Internet, l'Institut na-

tional des archives (INA, NDLR). On peut ainsi entendre Omar Raddad s'exprimer, le voir sortir de la gendarmerie menotté, au procès, à sa sortie de prison... autant d'éléments qui permettent d'enrichir l'interprétation du personnage.

**Quel regard avez-vous sur la justice française aujourd'hui ? Conservez-vous la même confiance en elle ?**

**Roschdy Zem :** Oui, absolument. Aujourd'hui, avec le recul, je crois que la machine s'est emballée. Il y avait un cadavre, une inscription, l'affaire était classée pour les gendarmes qui arrivaient sur place. Pour eux, c'était un crime classique et ils pensaient que ça ne feraient que

deux lignes dans *Nice Matin*. Puis la presse s'est emparée du sujet et c'est devenu le feuilleton de l'été. On a l'affaire de l'été, mais pas d'éléments, pas d'empreintes, des preuves détruites... Et là, c'est trop tard.

Je ne crois pas au racisme dans l'affaire... Le seul fait de racisme, ce sont les propos plus que déplacés du président au procès. Mais je ne voulais pas en rajouter. On aurait alors parlé de manichéisme. Je ne voulais pas qu'on s'attarde sur cela. Je ne faisais pas le procès du racisme.

Ce qui s'est passé est plus grave : un réseau puissant de notables contre un pauvre jardinier. Tout s'est emballé avec la médiatisation.



**“Mon rôle devait reconstituer cette incapacité qu'avait Omar à s'exprimer”**

**Comme les médias, le cinéma peut aussi avoir cette action de mettre en avant une affaire. Pensez-vous que le film puisse servir la cause d'Omar Raddad ?**

**Roschdy Zem :** Il a, en tout cas, le mérite d'accélérer les choses, avec cet ADN qui va finalement être comparé. Je ne pensais pas que cela allait être aussi rapide.

**La demande a quand même été déposée il y a quelques années. On ne peut pas dire que cela ait été rapide...**

**Roschdy Zem :** Non mais si le film a le mérite d'accélérer la procédure, ce sera déjà ça. On n'a pas la prétention d'aller plus loin. ■

*Omar m'a tuer* sort dans les salles le 22 juin.



Mensuel  
T.M. : 33 682

☎ : 01 44 30 19 60  
L.M. : 110 000

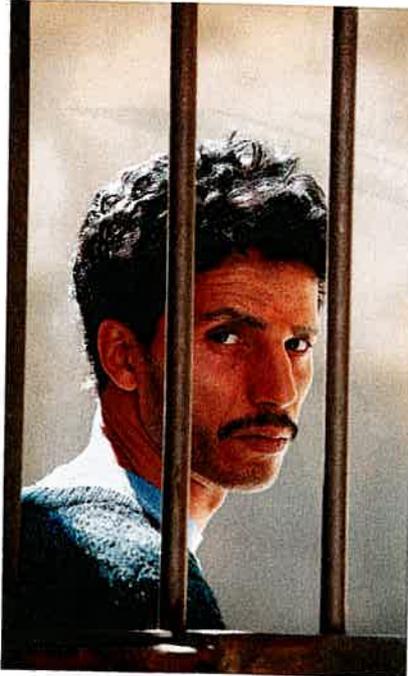
**Am**  
A Magasin

JUIN 2011

**LE FILM** L'AFFAIRE RADDAD

## Roschdy l'a disculper!

Cinq après sa première réalisation (*Mauvaise foi*), le comédien Roschdy Zem propose un film de combat, au service de l'honneur d'un homme. Celui d'un simple jardinier, accusé d'avoir tué sa riche patronne dans le sud de la France, en 1991 : la victime aurait tracé sur une porte avec son sang « Omar m'a tuer ». Une lettre en trop, faute d'orthographe incongrue et vite devenue célèbre. Depuis, Omar Raddad a été reconnu coupable, emprisonné, puis gracié partiellement par Jacques Chirac sous la pression du roi Hassan II. Il se bat encore aujourd'hui pour que son innocence soit totalement reconnue. Le film reprend son propre récit, mais aussi la contre-enquête du romancier Jean-Marie Rouart, incarné à l'écran par Denis Podalydès, qui constate : « C'est un travail d'assassin, pas de jardinier marocain ». Mais c'est surtout la performance d'acteur de Sami Bouajila que l'on retient, physiquement transformé et parlant à la fois arabe et français (un français très hésitant). Œuvre radicale, et du coup un peu bancal : la partie adverse est ignorée, et l'innocence d'Omar Raddad considérée comme évidente, jusque dans la réplique cynique de M<sup>e</sup> Vergès (pléonasme...) à



Dans le rôle du jardinier : Sami Bouajila.

l'écrivain, qui veut rencontrer Omar Raddad : « C'est mon premier innocent, je le ménage... » Véritable charge contre une certaine France méprisante à l'égard de ses immigrés, ce réquisitoire efficace devrait relancer le dossier. Il aura tout de même fallu vingt ans pour que le cinéma s'en empare, et que ce soit un réalisateur lui-même d'origine maghrébine qui le fasse. □

**OMAR M'A TUER** (France),  
de **Roschdy Zem**, avec Sami  
Bouajila, Denis Podalydès  
et Maurice Benichou.



Mensuel  
T.M. : 335 432

☎ : 01 46 48 48 48  
L.M. : 876 000

**BIBA**

JUILLET 2011

# l'homme de nos rêves

## Roschdy Zem

L'acteur réalisateur (« Omar m'a tué ») sort le 22 juin) est beau et sympa. Mais on craque aussi parce que... Par Anna Rabenjoro

**1 Il est parti de loin.** Fils d'immigrés marocains d'origine modeste, il arrête ses études à 17 ans et se retrouve à vendre des jeans aux Puces. Sans lâcher son envie de devenir comédien. Après des années de galère, Xavier Beauvois lui offre, à 30 ans, son premier rôle principal dans « N'oublie pas que tu vas mourir », en 1995. À partir de là, le succès ne le lâche plus, avec en 2006 le prix (collectif) d'interprétation masculine pour « Indigènes ». N'empêche, il est tout sauf dupe du statut d'acteur qui « reste un truc de loser »\*. Du gars qui a les pieds sur terre.

**2 Il sait garder sa vie privée... privée.** Pas de risque de le voir s'épancher dans les magazines people. La frontière entre son métier d'acteur et sa vie ? Totalement étanche. Tout juste si on sait qu'il a eu la chance de rencontrer sa femme, une psychologue, avant d'être connu (au moins il est sûr qu'elle ne l'aime pas pour sa célébrité). Mariés depuis plus de quinze ans, ils ont deux enfants. Elle est juive, il est musulman et, à la maison, c'est laïc. Coïncidence ? C'est le sujet de « Mauvaise Foi », son premier film en tant que réalisateur, nommé au César de la meilleure première œuvre en 2006. Du gars qui sait exploiter ce qu'il vit.

**3 Il ne se la raconte pas.** Et pourtant il aurait de quoi. Il aime tourner avec les jeunes cinéastes, qui le lui rendent bien. Se coltinant au début une image d'acteur intello qui tourne dans des films d'auteur : Laetitia Masson, Xavier Beauvois, André Téchiné, Dominique Cabrera... Mais, après vingt ans de carrière et plus de cinquante films, impossible de cataloguer l'homme, en quête permanente d'évolution. Du polar (« 36, Quai des Orfèvres ») à la comédie (« Chouchou »), du genre musclé (« Go Fast ») au film engagé (« Hors la Loi »), il éclabousse de son talent une variété de rôles. Avec humilité et l'inquiétude de toujours bien faire, il sait que « la peur est son moteur »\*\*. Du gars qui sait « adrénaliner »...

**4 Il n'est pas borné.** Interviewé il y a quelques années sur « LCI » par Nikos Aliagas qui lui demandait pourquoi il ne parlait pas arabe, le Roschdy a tout simplement répondu « parce que, plus jeune, j'étais con et je n'ai pas voulu apprendre ». Oui, il sait reconnaître ses erreurs et même rattraper le temps perdu puisqu'il s'est (re)mis à lire Barthes, Céline, Cendrars... et a repris les classiques qu'il avait zappés à l'école. Du gars qui va de l'avant sans oublier de regarder en arrière.

\* «NEXT»/«LIBÉRATION», SEPT. 2010. \*\* «PREMIÈRE», SEPT. 2010.

Avec Chiara Mastroianni et Xavier Beauvois dans « N'oublie pas que tu vas mourir ».



En 2006 à Cannes pour « Indigènes ».

Avec ses enfants, pour le lancement du spectacle « Le Roi Lion » en 2004 à Disneyland Paris.





1 541100 519638

Quotidien National ☎ : 01 40 93 20 20

T.M. : 503 152 L.M. : 2 459 000

SPORT ET STYLE

JUIN 2011

**L'EQUIPE**

## INTERVIEW

Blouson en veau écru et pull col rond  
beige, **HERMÈS**. Pantalon en coton  
blanc, **D&G**. Montre chronographe  
*Monza* automatique 38 mm édition  
limitée, **TAG HEUER**.



# ROSCHDY ZEM JOUVEUR EN INTERVIEW

45 ans, 60 films, et un jeu d'ACTEUR d'une diversité détonante.  
BEAU joueur EN INTERVIEW, le réalisateur s'éclate sur le terrain sportif.  
Golf, BOXE, foot, barre au sol: le VRAI-FAUX TÉNÉBREUX ROSCHDY ZEM  
affiche SA face ludique. Faites vos jeux!

Photos: Marcel Hartmann / Texte: Valérie Coroller / Styliste: June Nakamoto

« C'est important d'être élégant sur un parcours de golf. Si vous ne l'êtes pas, vous faites tache. Un truc très british, à la différence de la boxe et du foot. Pendant longtemps, le golf a été bourgeois, difficile d'accès. Il se démocratise, mais il faut conserver l'élégance. »

**L**e téléphone à l'oreille, une cigarette non allumée à la main, il déboule dans le hall d'un hôtel au chic discret du VIII<sup>e</sup> arrondissement. Casquette d'un gris distingué, blouson de cuir noir sur jeans noir, Roschdy Zem se coule dans un canapé profond et justifie le choix du fait-divers pour son deuxième film en tant que réalisateur : « C'est parce qu'un sujet est casse-gueule qu'il est intéressant ! » D'une profonde justesse, son *Omar m'a tuer* évite le pamphlet démonstratif mais vibre d'un engagement casse-cou, à l'image de sa carrière qui, démarrée en total autodidacte, alterne cinéma d'auteur (Téchiné, Garrel, Chéreau), comédies grand public (*Chouchou*, *La Fille de Monaco*) et manifestes politiques (*Indigènes*, *Vivre au paradis*). Brouillant les pistes, le fils d'immigrés marocains, refusant d'être enfermé dans le ghetto ténébreux, manifeste au civil un humour pince-sans-rire. D'un flegme furieusement british, celui qui doit son prénom à une star du cinéma égyptien adulée par maman et son surnom Zem au patronyme Zamzem (« puits de l'eau de Jouvence » dans le Coran), se révèle un sportif doué et intuitif. Assumant désormais sa passion pour le golf, il donne dans des disciplines plus musclées, voire carrément féminines. Prochainement agent du Mossad aux côtés de Bruce Willis et Sigourney Weaver dans *The Cold light of day*, il joue franc-jeu.

**Peut-on comparer un acteur passant à la réalisation à un joueur devenu entraîneur ?**

Absolument ! La différence, c'est qu'un entraîneur ne joue plus alors que moi, j'espère encore avoir des rôles (*rires*).

**En tant que réalisateur, êtes-vous plutôt directif ou coulant ?**

Tout dépend des « joueurs ». Certains ont besoin d'être rassurés. D'autres sont des petits génies qui font exactement ce qu'ils veulent.

**Dans ce cas-là, les laissez-vous en roue libre ?**

Sur *Omar m'a tuer*, avec un virtuose, un premier violon comme Podalydès par exemple, j'agissais plus en chef d'orchestre qu'en directeur d'acteur. Comme avec un champion : tu ne lui apprends pas à jouer, tu dois juste savoir le placer au bon endroit.

**Pour être au top de la performance artistique, avez-vous une recette sportive ?**

Pour être un bon interprète, il faut être en forme physiquement. Donc ça passe par le sommeil, des étirements, un peu de musculation... Quand mon corps a livré sa part de dépense, mon cerveau est plus disponible.

**Que faites-vous en salle de muscu ?**

Des poids très légers pour gagner en réveil musculaire et non en masse. Récemment, j'ai d'ailleurs découvert la barre au sol.

**Et alors ?**

J'adore ! Je suis le mauvais élève de la classe face à une gente féminine confirmée. Cette discipline fait travailler la souplesse et découvrir des parties de son corps dont on ignorait l'existence. Comme le diaphragme. C'est quoi ? C'est où ? (*toucher taquin du torse à l'appui*)

**Vous pratiquez toujours la natation ?**

Je suis pathétique. J'ai appris à nager à la naissance de ma fille. Je patauge toujours alors

que je vois les autres tracer. Mon ego en prend un sacré coup ! Aujourd'hui, je pratique des sports nouveaux et j'ai totalement abandonné ceux auxquels je consacrais ma vie : le foot, la boxe... Avant je faisais des sports de prolo et maintenant, des sports de bobo.

**Pourquoi avez-vous quitté le ring ?**

J'avais un défaut incompatible avec le genre : je ne savais pas encaisser les coups. Une petite droite et j'avais mal au crâne pendant 4 jours. Mais quel plaisir de voir certains boxeurs qui dansent tels des artistes.

**Quel est le sport le plus cinématographique ?**

La boxe ! Avec *Raging Bull* en grand film de référence. J'aime bien aussi la trilogie des *Rocky*, même si le 3 commence à partir en sucette. Et *Marqué par la haine* avec Paul Newman, mon tout premier film de boxe. Mais le sportif le plus cinématographique reste Muhammad Ali. Vous préférez peut-être que je dise Cassius Clay ? Je vous charrie. Il avait le physique, le talent, l'intelligence et une démarche politique. Il a été le premier sportif à utiliser les médias au service d'une cause.

**Étant aussi fan de Bruce Lee et Jacky Chan, n'avez-vous jamais été tenté par les arts martiaux ?**

Je préfère Bruce Lee. Il y avait des cours de

#### SES PRINCIPAUX FILMS

- En tant qu'acteur : *En avoir ou pas* (1995), *Vivre au Paradis* (1998), *Chouchou* (2003), *36 Quai des Orfèvres* (2004), *Indigènes* (2006), *Go Fast* (2008), *La Fille de Monaco* (2008), *Hors-la-loi* (2010), *The Cold Light of Day* (2011)...
- En tant que réalisateur : *Mauvaise foi* (2006), *Omar m'a tuer* (2011).

---

Veste droite bleu marine, chemise en  
coton rose clair et foulard de poche  
blanc, **SAVILE HOUSE**. Montre  
chronographe *Monza* automatique  
38 mm édition limitée, **TAG  
HEUER**. Jean, **LEVI'S**.



## INTERVIEW

kung-fu et de karaté à côté de ma salle de boxe... Ce qui est mis en avant dans ces sports? Ne pas toucher l'adversaire. Pour un gosse de 13/14 ans, c'est trop studieux. Dans la boxe, il y a ce côté bagarre, tactile, ludique.

**Comment un petit gars né à Gennevilliers et qui a grandi à Drancy découvre-t-il le golf?**

En 1990, je suis tombé amoureux d'une femme qui était la fille d'un propriétaire de parcours en Suisse et en Floride. J'ai rencontré la perle rare à l'ANPE (*sourire doux*). J'ai passé 3 ans avec elle. On s'est séparé, j'ai posé les clubs. En 1996, j'ai tourné *Fred* puis *Ma petite entreprise* avec Pierre Jolivet qui est golfeur. Et j'ai rejoué.

**En total monomaniacque?**

Oh oui! Sauf que depuis quelque temps, je suis handicapé par une blessure. Et très affecté moralement (*sourire goguenard*). Mon hernie discale explique donc la barre au sol. Mais je n'ai pas dit mon dernier mot. J'ai compris que je devais faire un break pour revenir encore plus fort (*voix de Rocky*). Le golf, c'est le plus grand des sports! C'est aussi le sport qui demande le plus d'humilité.

**C'est-à-dire?**

Quoi de plus prétentieux que de prendre une petite balle pour la mettre dans un trou à 400 mètres? En 24 heures, j'ai pu passer de joueur remarquable à joueur pitoyable. Il faut rester humble.

**Et un peu coquet?**

J'essaie toujours d'être élégant. N'oubliez pas que j'ai appris en Suisse! Et puis quand on débute, l'image compense un mauvais niveau. En voyant arriver un gabarit bien habillé, les gens se disent: «*Il doit bien jouer*».

**Une couleur, des marques fétiches?**

Non. Je respecte juste l'étiquette anglaise col/pantalon en toile/chaussures. Les États-Unis acceptent le T-shirt sans manches, mais non. C'est important d'être élégant sur un parcours de golf. Si vous ne l'êtes pas, vous faites tache. Un truc très british, à la différence de la boxe et du foot. Pendant longtemps, le golf a été bourgeois, difficile d'accès. Il se démocratise, mais il faut conserver l'élégance.

**Et à la ville?**

Je m'habille en fonction de mes activités. Je me déplace beaucoup en moto, c'est donc le confort qui commande. Comme les chaussures avec semelles de gomme.

**Rétrospectivement, comment jugez-vous votre look Bruce Springsteen avec T-shirt du Boss...**

Lui et moi, on a vieilli: on a abandonné le bandana et les bottes Harley. J'ai appris à admirer quelqu'un sans chercher à lui ressembler.

**Sur les greens, avez-vous fait des rencontres intéressantes pour le boulot?**

J'ai signé *Mauvaise Foi* sur le green. Entre



Blouson en veau, pull col rond à manches courtes beige, HERMÈS. Casquette de chasse, STEYSON.

deux swings, le producteur de la Pan Européenne m'a dit: «*Écris-le! Je produis!*». Cet été, je retourne avec Jolivet: une proposition au départ du 1.

**Tourner un biopic sur Tiger Woods, ça vous tenterait?**

Comme réalisateur?

**Ou comme rôle principal...**

Non! Même si depuis ses déboires, il a gagné en puissance scénaristique. Un sportif à qui tout sourit n'est pas intéressant au ciné. Il faut qu'il y ait déchéance comme pour beaucoup de grands boxeurs ou Maradona, Pantani... J'adore Zidane, mais un film sur sa vie ne présente aucun intérêt avec sa réussite professionnelle et familiale. Tiger Woods avec ses histoires de...

**Cul?**

Oui, et les dérives dans la presse, l'impact sur sa sphère privée. Maintenant, il est incapable de gagner. Enfin, ne l'enterrons pas trop vite: il n'a que 35 ans.

**Votre premier match de foot en tant que joueur?**

Depuis que je marche. Ma cité était construite en demi-cercle avec un parc au milieu et deux bancs qui servaient de but. En rentrant de l'école, on jetait nos sacs par terre et tous les soirs, c'était immeuble B contre immeuble A. J'étais un ailier gauche très sollicité pour son jeu de tête, mais jugé trop perso rayon passes.

**Êtes-vous toujours abonné au PSG?**

Bien sûr! Je fête mes 20 ans d'abonnement. Et toujours dans la même tribune, pas celle des VIP. C'est ma façon de voir les matchs et les potes. Après, on va dîner. Un rendez-vous convivial de mecs et, depuis peu, de femmes avec l'effet 98.

**Pendant la Coupe des Champions, avez-vous vibré pour le flamboyant Messi ou le vétéran Giggs?**

Vous ne pouvez pas savoir combien ça me fait plaisir que vous parliez de Giggs! J'aime bien Messi mais Giggs, c'est la classe. Il mérite le Ballon d'Or. Il a 37 ans, il fait toujours des passes décisives alors qu'il est arrivé à 14 ans, qu'il a vécu dans l'ombre des Cantona et Beckham... Un homme se juge sur sa carrière, un acteur sur ses films, et pas sur un seul. Alors, qui d'autre que Giggs avec un tel rendement sur 20 ans? Il faut l'anoblir.

**Trouvez-vous la reconversion de Cantona réussie?**

Un ancien sportif qui provoque autant de désir chez les metteurs en scène prouve qu'il a une aura exceptionnelle.

**En quel sportif aimeriez-vous vous réincarner?**

(*Longue réflexion*) Nijinski. Je sais, c'est un danseur, mais c'est le seul à avoir réalisé le rêve d'Icare.

**Et les sauteurs à ski qui volent de 5 à 8 secondes?**

Mais Nijinski n'avait pas besoin de tremplin!

Omar m'a tué de *Roschdy Zem*, avec Sami Bouajila et Denis Podalydès. Sortie le 22 juin.



Veste de costume et gilet en laine, **THE KOOPLES**. Pull col V en laine rose clair, **UNIQLO**. Montre chronographe automatique 38mm, édition limitée, **TAG HEUER**.

“ Je fête mes 20 ans d'abonnement au PSG. Et toujours dans la même tribune, pas celle des VIP. ”

Assistant photographe:  
Philipp Hohndorf  
Assistante styliste: Naoko Soeya  
Coiffure & maquillage:  
Delphine Sicard



1 541100 246329

Mensuel  
T.M. : 39 495☎ : 01 43 14 33 45  
L.M. : N.C.

JUIN 2011

TECHNIKART

## CRASH-TEST DENIS PODALYDÈS ACTEUR D'ACTUALITÉ

	LE FILM	IL FAIT QUI ?	COPIE CONFORME ?
<p>«OMAR M'A TUER» DE ROSCHDY ZEM (SORTIE LE 22 JUIN) ★★★★★</p> 	<p>Un «Faites entrer l'accusé» qui reprend l'histoire du jardinier marocain accusé du meurtre de sa patronne. La prestation impressionnante de Bouajila masque mal l'aspect téléfilm aux semelles de plomb du deuxième long de Roschdy Zem.</p>	<p>Jean-Marie Rouart, à l'époque directeur du «Figaro littéraire», courtisan des Académiciens devenu soudain défenseur enflammé du jardinier. Il rate sa croisade pour Raddad, mais réussit son entrée chez les Immortels.</p>	<p>Podalydès transforme ce Zorro de salon en reporter du «Petit XX<sup>e</sup>» (un casque et une mobylette comme accessoires). Joué sans distance dans le registre du journaliste romantique, le rôle est atrocement cliché et son arc ne s'insère jamais dans le récit principal.</p>
<p>«LA CONQUÊTE» DE X. DURRINGER (SUR LES ÉCRANS) ★★★★★</p> 	<p>L'histoire d'un mec qui gagne l'élection mais perd sa femme. Un Sarko-show écrit par Patrick Rotman avec imitations de toutes les personnalités politiques, qui prend soin d'éviter tous les sujets qui fâchent. Finirait par rendre Sarkozy sympathique.</p>	<p>Son Sarko est un politique malin, un peu roublard et néo-beauf, mais finalement fin stratège et plus intègre que la moyenne de ses congénères. Plein de panache, il est aussi d'un romantisme naïf touchant.</p>	<p>Même avec le toupet et la démarche épileptique, Podalydès est au-dessus du lot. Il réussit à choper les tics et la voix de son modèle tout en contournant les écueils de l'imitation pure par son approche quasi shakespearienne.</p> <p style="text-align: right;">G. G.</p>



1 541100 246268

Mensuel  
T.M. : 39 495

☎ : 01 43 14 33 45  
L.M. : N.C.

**TECHNIKART**

JUIN 2011



### L'INTERVIEW FISSA SAMI BOUAJILA

Dans «Omar m'a tuer»,  
il joue avec subtilité le  
jardinier marocain.  
Questions, réponses, fissa.

#### C'ÉTAIT QUOI LA CLÉ POUR JOUER OMAR ?

Ce qui le définit avant  
tout: simplicité et pureté.  
Le système s'est heurté à  
quelqu'un de pur, qui ne  
manque certe pas de vice --  
comme son goût pour le jeu  
--, mais merde, qui n'en a  
pas ? Non, le plus dur était  
de trouver cette simplicité.

#### AU RISQUE DE DEVENIR TRANSPARENT...

C'était une de mes  
trouilles sur le plateau. Parce  
que c'est un truc qu'on m'a  
longtemps reproché. Je suis  
de nature discrète. Les teufs,  
le show bizz, très peu pour  
moi. Mais, à force de vouloir  
s'effacer, on devient invisible.

#### VOUS VOUS SOUVENEZ DE VOTRE RÉACTION À LA CONDAMNATION DE RADDAD ?

J'étais jeune et je me  
souviens juste m'être dit que  
c'était une injustice de plus,  
mais une injustice qui tombait  
à côté de moi. Dans ces cas-  
là, c'était toujours la même  
chose. On se disait: «Putain,  
j'y ai encore échappé !»  
Bon, c'était il y a vingt ans...

#### DANS LE FILM, VOUS NE JUEZ JAMAIS L'INJUSTICE...

Non, surtout pas, ça ne  
se joue pas ! C'est le travail  
de la mise en scène, de  
l'écriture. Moi, au contraire,  
je devais simplement jouer  
cet homme simple. Pas le  
drame, juste le mec.

«OMAR M'A TUER»: SORTIE LE 22  
JUIN. ★★★★★

ENTRETIEN GAËL GOLHEN



Presse Régionale  
T.M. : 79 341

☎ : 04 68 64 88 88  
L.M. : 236 000

11/66

MERCREDI 1ER JUIN 2011

**l'indépendant**

PERPIGNAN

# "Omar m'a tuer" laisse le spectateur seul juge

Hier, le cinéma Castillet et Cinémaginaire présentaient en avant-première, le film de Roschdy Zem «Omar m'a tuer», avec l'acteur Sami Bouajila dans le rôle principal d'Omar Raddad. Rencontre.

**P**our son deuxième film, (après *Mauvaise foi*), Roschdy Zem s'est emparé d'un fait divers toujours d'actualité, puisque la chancellerie vient juste d'accepter des comparaisons d'ADN dans cette affaire. Omar Raddad continue de clamer son innocence. Ce film sans pathos ni empathie, se bornant aux faits, nous laisse seuls juges face aux éléments qui nous sont donnés. D'abord contacté pour interpréter le rôle, Roschdy Zem a préféré passer derrière la caméra.

*« La difficulté était de faire une fiction, du cinéma à partir de ce fait divers. D'une part je voulais qu'on se focalise sur l'aspect humain, d'autre part il fallait une dimension judiciaire, d'où l'idée de l'écrivain qui enquête. Ce film n'est pas là pour trouver des solutions, c'est un constat sur ce qui s'est réellement passé et de ce qui reste à élucider ».*

## « Non coupable »

Basé sur les minutes du procès et les éléments de l'enquête, le film



Roschdy Zem (à g.) et Sami Bouajila, amis et complices. Photo Philippe Rouah.

nous fait donc vivre le parcours d'Omar Raddad, jardinier analphabète, broyé par le système judiciaire. En contre-point, il y a l'enquête d'un écrivain, interprété par Denis Podalydès, nous donnant tous les éléments objectifs de cette histoire mystérieuse.

« Je n'ai mis que les faits avérés et avec toutes ces informations, le spectateur peut se faire sa propre idée, sa propre conviction. Mais ceux qui le pensent coupable, je ne pense pas qu'ils puissent changer d'avis. Personnellement, après ce travail, je ne peux pas imaginer une seconde qu'il soit coupable. On se demande sur quoi les jurés ont pu forger leur intime conviction ».

Ce passionné de faits divers, grand admirateur de Frédéric Pottecher et habitué des prétoires, ne se pose à aucun moment en justicier ou en juge, ni en réviseur de l'histoire. « Les faits divers sont des scénarios qu'aucun scénariste ne peut inventer ». Il se contente de nous donner des pistes de réflexion, mettant en relief, les faiblesses du dossier. « Pourquoi n'y avait-il aucune trace de sang sur ses vêtements? Pourquoi n'a-t-on relevé aucune empreinte sur le lieu

du crime? Comment la victime a-t-elle pu écrire, mourante, dans le noir et par deux fois, "Omar m'a tué"? Pourquoi n'a-t-on pas interrogé les personnes de l'entourage de la victime? Toutes ces questions, et il y en a d'autres, ont fait la matière du film ».

Dans le rôle d'Omar Raddad, Sami Bouajila, transformé physiquement, tient là l'une de ses meilleures interprétations.

« Pour moi, c'était évident que le rôle était pour Sami Bouajila. C'était l'acteur idéal, capable de faire passer toutes les émotions. Et puis c'est un ami. Pour l'écrivain, j'avais deux ou trois noms. Je voulais quelqu'un qui avait de l'élégance, un beau phrasé. Rapidement, Denis Podalydès s'est imposé ».

Un deuxième film très émouvant, gorgé d'humanité, à la fois extrêmement rigoureux et parfaitement cinématographique. « J'ai fait deux films en six ans. C'est difficile de trouver un bon sujet. Je ne suis pas cinéaste à la base, je ne suis donc pas obligé de tourner tous les deux ans ».

J.M.C.

Dans les salles à partir du 22 juin 2011.

## Questions à Sami Bouajila

### Comment avez-vous vécu cette interprétation d'Omar Raddad?

C'est un rôle fort. C'est rare de faire une rencontre avec un tel personnage. Et quand ça se passe, il y a une véritable alchimie qui me porte.

### N'est-ce pas un rôle dont il est plus difficile de sortir qu'à l'ordinaire?

Pour y rentrer, je jalonne, je mets en place une forme de gymnastique, celle qui me permet de passer immédiatement à autre chose. Peut-être que j'ai eu un peu plus de mal que d'habitude. Mais je n'en retiens qu'un plaisir jouissif d'acteur.

### Comment s'est passé le tournage?

L'important dans cette histoire, c'était de se retrouver avec une équipe basée sur la complicité. Ces films à taille humaine où on peut mettre en place ses propres limites et où on peut ensuite les dépasser. Surtout si le rôle

est très chargé émotionnellement. La meilleure façon de servir ce personnage était de ne pas se laisser écraser par lui, ni par le propos, ni par le film. Il fallait jouer sans aucune censure.

### Est-ce que le fait que votre personnage soit vivant, que son affaire ne soit pas terminée, vous a influencé?

Pour moi, c'est un rôle comme les autres. Bien que j'ai tout de suite éprouvé de la compassion pour Omar Raddad. Cela n'aurait pas été possible de jouer en pensant à lui, à ce qu'il pourrait penser de moi ou du film. Je l'ai rencontré, j'avais besoin de le voir, de l'entendre. Mais ça s'arrête là. Après, je me suis coulé dans mon personnage, avec une prothèse sur le nez. C'est un peu comme au théâtre avec un masque, cela permet d'entrer dans un personnage avec beaucoup de liberté et de fraîcheur.

Propos recueillis par J.M.C.

# "Omar m'a tuer" laisse le spectateur seul juge

Hier, le cinéma Castillet et Cinémaginaire présentaient en avant-première, le film de Roschdy Zem «Omar m'a tuer», avec l'acteur Sami Bouajila dans le rôle principal d'Omar Raddad. Rencontre.

**P**our son deuxième film, (après *Mauvaise foi*), Roschdy Zem s'est emparé d'un fait divers toujours d'actualité, puisque la chancellerie vient juste d'accepter des comparaisons d'ADN dans cette affaire. Omar Raddad continue de clamer son innocence. Ce film sans pathos ni empathie, se bornant aux faits, nous laisse seuls juges face aux éléments qui nous sont donnés. D'abord contacté pour interpréter le rôle, Roschdy Zem a préféré passer derrière la caméra.

« La difficulté était de faire une fiction, du cinéma à partir de ce fait divers. D'une part je voulais qu'on se focalise sur l'aspect humain, d'autre part il fallait une dimension judiciaire, d'où l'idée de l'écrivain qui enquête. Ce film n'est pas là pour trouver des solutions, c'est un constat sur ce qui s'est réellement passé et de ce qui reste à élucider ».

## « Non coupable »

Basé sur les minutes du procès et les éléments de l'enquête, le film nous fait donc vivre le parcours d'Omar Raddad, jardinier analphabète, broyé par le système judiciaire. En contre-point, il y a l'enquête d'un écrivain, interprété par Denis Podalydès, nous donnant tous les éléments objectifs de cette histoire mystérieuse.

« Je n'ai mis que les faits avérés et avec toutes ces informations, le spectateur peut se faire sa propre idée, sa propre conviction. Mais ceux qui le pensent coupable, je ne pense pas qu'ils puissent changer d'avis. Personnellement, après ce travail, je ne peux pas imaginer une seconde qu'il soit coupable. On se demande sur quoi les jurés ont pu forger leur intime conviction ».

Ce passionné de faits divers, grand admirateur de Frédéric Pottecher et habitué des prétoires, ne se pose à aucun moment en justicier ou en juge, ni en réviseur de l'histoire. « Les faits divers sont des scénarios qu'aucun scénariste ne peut inventer ». Il se contente de nous donner des pistes de réflexion, mettant en relief, les faiblesses du dossier. « Pourquoi n'y avait-il aucune trace de sang sur ses vêtements? Pourquoi n'a-t-on relevé aucune empreinte sur le lieu



Roschdy Zem (à g.) et Sami Bouajila, amis et complices. Photo Philippe Rouah.

du crime? Comment la victime a-t-elle pu écrire, mourante, dans le noir et par deux fois, "Omar m'a tuer"? Pourquoi n'a-t-on pas interrogé les personnes de l'entourage de la victime? Toutes ces questions, et il y en a d'autres, ont fait la matière du film ».

Dans le rôle d'Omar Raddad, Sami Bouajila, transformé physiquement, tient là l'une de ses meilleures interprétations.

« Pour moi, c'était évident que le rôle était pour Sami Bouajila. C'était l'acteur idéal, capable de faire passer toutes les émotions. Et puis c'est un ami. Pour l'écrivain, j'avais deux ou trois noms. Je voulais quelqu'un qui avait de l'élégance, un beau phrasé. Rapidement, Denis Podalydès s'est imposé ».

Un deuxième film très émouvant, gorgé d'humanité, à la fois extrêmement rigoureux et parfaitement cinématographique. « J'ai fait deux films en six ans. C'est difficile de trouver un bon sujet. Je ne suis pas cinéaste à la base, je ne suis donc pas obligé de tourner tous les deux ans ».

J.M.C.

Dans les salles à partir du 22 juin 2011.

## Questions à Sami Bouajila

**Comment avez-vous vécu cette interprétation d'Omar Raddad?**

C'est un rôle fort. C'est rare de faire une rencontre avec un tel personnage. Et quand ça se passe, il y a une véritable alchimie qui me porte.

**N'est-ce pas un rôle dont il est plus difficile de sortir qu'à l'ordinaire?**

Pour y rentrer, je jalonne, je mets en place une forme de gymnastique, celle qui me permet de passer immédiatement à autre chose. Peut-être que j'ai eu un peu plus de mal que d'habitude. Mais je n'en retiens qu'un plaisir j'aurais aimé.

**Comment s'est passé le tournage?**

L'important dans cette histoire, c'était de se retrouver avec une équipe basée sur la complicité. Ces films à taille humaine où on peut mettre en place ses propres limites et où on peut ensuite les dépasser. Surtout si le rôle

est très chargé émotionnellement. La meilleure façon de servir ce personnage était de ne pas se laisser écraser par lui, ni par le propos, ni par le film. Il fallait jouer sans aucune censure.

**Est-ce que le fait que votre personnage soit vivant, que son affaire ne soit pas terminée, vous a influencé?**

Pour moi, c'est un rôle comme les autres. Bien que j'ai tout de suite éprouvé de la compassion pour Omar Raddad. Cela n'aurait pas été possible de jouer en pensant à lui, à ce qu'il pourrait penser de moi ou du film. Je l'ai rencontré, j'avais besoin de le voir, de l'entendre. Mais ça s'arrête là. Après, je me suis coulé dans mon personnage, avec une prothèse sur le nez. C'est un peu comme au théâtre avec un masque, cela permet d'entrer dans un personnage avec beaucoup de liberté et de fraîcheur.

Propos recueillis par J.M.C.